



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Provincial et hebdomas régionaux

Présence de la grande faune aux abords des routes : appel à la prudence

Québec, le 29 septembre 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable appelle les automobilistes à la prudence lors de leurs déplacements, en raison d'une présence accrue de la grande faune aux abords des routes. En effet, les mois d'octobre et de novembre constituent l'une des périodes où le danger de heurter un animal est le plus grand. Ce risque s'explique notamment par la saison de la chasse et la tombée plus hâtive de la nuit.

De la signalisation est déjà en place dans les secteurs concernés pour informer les personnes circulant sur le réseau routier de la présence de la grande faune (cerf de Virginie, orignal, ours et caribou). De plus, des clôtures anticervidés et des passages fauniques ont été aménagés à divers endroits sur le territoire québécois. Les risques de collision demeurent importants malgré ces mesures de prévention. La vigilance des conducteurs reste ainsi la meilleure protection contre ce type d'accident, et ce, sur l'ensemble du réseau.

Rappel des conseils de sécurité :

- Respectez les limites de vitesse et redoublez de prudence durant les périodes de la journée où le danger de heurter un animal est considéré comme étant le plus grand, soit l'aube et le crépuscule.
- Ralentissez immédiatement si vous soupçonnez la présence de cervidés aux abords de la route. Nerveux et imprévisibles, ces animaux peuvent surgir très rapidement sur la chaussée.
- Actionnez vos freins à plusieurs reprises afin de signaler la présence de cervidés aux automobilistes qui vous suivent. N'effectuez jamais de manœuvres brusques pour tenter d'éviter un animal au dernier moment. Un accident beaucoup plus sérieux pourrait en résulter. Dans la plupart des cas, lorsque la collision semble imminente, mieux vaut ralentir et freiner progressivement.

Faits saillants

- Au Québec, entre 2021 et 2023, il s'est produit en moyenne annuellement 7 327 accidents routiers impliquant la grande faune. Ce sont les accidents dus à la présence de cerfs de Virginie qui sont en tête de liste, suivis des collisions avec un orignal, un caribou ou un ours noir.

Ensemble du réseau routier – Période de 2021 à 2023* (3 ans) Moyenne annuelle des collisions par espèce		
Cerf de Virginie uniquement	Original, caribou ou ours uniquement	TOTAL (Grande faune)
6 742	585	7327

*Les données statistiques pour l'année 2024 ne sont pas encore disponibles.

- La sécurité des usagers est une priorité pour le Ministère et celui-ci porte une attention particulière aux endroits où la présence de la faune pourrait causer des accidents.
- Au cours des dernières années, le Ministère a aménagé des passages fauniques et des clôtures anticervidés en bordure de plusieurs routes dans différentes régions, par exemple :
 - les routes 175 et 169, dans la réserve faunique des Laurentides;
 - la route 138, à Petite-Rivière-Saint-François, dans Charlevoix;
 - l'autoroute Joseph-Armand-Bombardier (A-55), à Sainte-Eulalie, dans le Centre-du-Québec;
 - l'autoroute Claude-Béchard (A-85), entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, dans le Bas-Saint-Laurent;
 - l'autoroute Jean-Lesage (A-20), à Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent;
 - l'autoroute Guy-Lafleur (A-50), en Outaouais et dans les Laurentides;
 - l'autoroute Robert-Cliche (A-73), dans la Beauce, en Chaudière-Appalaches.
- Ainsi, le réseau routier du Ministère compte près de 170 passages fauniques, dont 80 sont spécifiquement conçus pour la grande faune et 86 sont aménagés pour les mammifères de petite et moyenne taille.
- Les usagers sont invités à signaler toute situation dangereuse ou inhabituelle sur le réseau routier en composant le 511.

Lien connexe

- [Circuler en présence de la grande faune](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724
medias@transports.gouv.qc.ca